

Marcel Mortreau

Page modifiée le mardi 21 juillet 2020 • Données Le Mans Métropole

Délégation



© Ville du Mans

Dixième vice-président, Marcel Mortreau est délégué à l'**Eau et l'assainissement, à la Gestion des cours d'eau et à la Prévention des risques majeurs.**

- Eau potable,
- assainissement,
- gestion des rivières et des milieux aquatiques,
- risques industriels et technologiques.

Mandat municipal

Marcel Mortreau est maire de Sargé-lès-Le Mans.